

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 2009-0856/PR/MEFPCP portant affectation d'un terrain sise à Doraleh au profit de "Magna Investment".

n° 2009-0856/PR/MEFPCP

Ministère

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, ET DE LA  
PLANIFICATION, CHARGÉ DE LA PRIVATISATION

Date de publication

3 décembre 2009

Numéro JO

n° 23 du 15/12/2009

Date du numéro

15 décembre 2009

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre

**VU** Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU** Le Décret n°2008-0093/PRE du 03 avril 2008 fixant les attributions des Ministères

**VU** La Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé

SUR Proposition du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Article 1er

Il est affecté à titre onéreux à la société Magna Investment une parcelle de terrain d'une superficie de 100.000 m<sup>2</sup> environ sise à Doraleh, en face du Port de Doraleh.

#### Article 2

Le coût par mètres carrés de ce terrain est de 1000 FD.

#### Article 3

Cette parcelle de terrain est destinée à l'implantation du centre des opérations de la société « Magna Investment ».

#### Article 4

Dans le mois de la date du présent arrêté la Directrice des Domaines fera remise de ladite parcelle à la société Magna Investment. Un procès verbal de cette opération sera dressé, lequel comportera l'évaluation du terrain affecté ainsi que la détermination de ses limites.

---

**Article 5**

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

---

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**